

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 17 septembre à 18 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence de Madame BANNIER** Mairesse.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/09/2026

Membres Présents : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. MENARD Louis-Pierre, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.

Secrétaire de séance : Madame GERMAIN Jocelyne

Réf : 202600917_08 Délibération Expérimentation des chicanes

Madame BANNIER, Mairesse de Poilley Informe le Conseil municipal,

L'expérimentation des chicanes a fait couler beaucoup d'encre, elles ont été déplacées plusieurs fois, L'expérimentation semble fonctionner au niveau de l'école (rue du mont Saint Michel) mais elle n'est pas concluante route de Saint-Georges car la route est trop étroite et empêche les engins agricoles de circuler, nous avons reçu un courrier dans ce sens. Les chicanes sont un prêt de la société 4S signalisation en attendant de concrétiser l'installation. Comme plusieurs chicanes ont été abîmées par des véhicules, elles seront à la charge de la commune.

Madame Bannier, Mairesse de Poilley propose à l'assemblée délibérant

- Rue du Mont-Saint-Michel,
 - Devant l'école utiliser deux bacs à fleurs de la commune qui seront positionnés de façon à former des chicanes. Il ne nous est pas possible d'envisager des travaux de voirie pérennes tant que la question de l'assainissement collectif n'est pas tranchée au niveau de Fougères Agglomération.
 - Proposition d'un stop au niveau de la salle des fêtes, laissant la priorité à la route de la Phiolais (VC1)
 - Conserver le stop route de la Gaufresne
 - Dans les pistes qui avaient été évoquées, un habitant nous a proposé les feux récompenses ; nous avons demandé un devis à Evoligh (8 128 €).
 - Les chicanes route du cimetière, seront mises plus bas, près du transformateur
- Route de Saint Georges :
 - Enlever les chicanes

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil municipal décide :

- Route de Saint Georges :
 - D'enlever les chicanes
- Rue du Mont-Saint-Michel
 - Mettre deux jardinières à l'école,
 - Mettre un stop au niveau de la salle
 - Descendre les chicanes au niveau du transformateur route du cimetière
- Un arrêté sera pris pour l'installation du stop
- Cette nouvelle expérimentation prendra effet le 15/10/2026, pour une durée d'un mois

Fait et délibéré en séance les jour, mois an que dessus
Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 24/09/2026
Et publication du :

La secrétaire de séance
Jocelyne GERMAIN

